

Réf: Dossier 360524

Avis de constitution

SOCIETE « PHARMACIE AMELANE »

Siège ABIDJAN – COCODY ANGRÉ DJOROBITE, près
de la Cité GESTOCI, lot 2645, ilot 240., Lot 2645, Ilot 240

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 07/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PHARMACIE AMELANE »

Objet : - La création, l'acquisition, la propriété, la jouissance, l'exploitation et l'administration d'une officine de pharmacie

- La conception, la production et la commercialisation de produits cosmétiques;

- Diverses prestation de services;

-Et pour la réalisation de l'objet social:

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout/ou parties des biens sociaux;

-La prise en location-gérance de tout fonds de commerce;

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;

-Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet sociale ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN – COCODY ANGRÉ DJOROBITE, près de la Cité GESTOCI, lot 2645, ilot 240., Lot 2645, Ilot 240

Dirigeant(s) M AMANY KONAN NARCISSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12039 du 21/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71808/GTCA/RC/2024 du 21/11/2024

